

10 mars 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations entre la France et les Pays-Bas, à Paris le 10 mars 2016.

Sa Majesté, madame,

Je suis heureux de vous accueillir ici à l'occasion de votre première visite d'Etat en France.

Il y a vingt-cinq ans, vos parents, la Reine BEATRIX et le Prince CLAUS vous précédaient ici même à l'invitation du Président François MITTERRAND.

L'amitié entre la France et les Pays-Bas est une très longue histoire et elle puise dans les racines de nos passés respectifs. Je veux rappeler que Guillaume Premier, libérateur des Pays-Bas était l'héritier de la principauté d'Orange. La ville française d'Orange a ainsi donné son nom à votre famille et à votre pays, sa couleur.

De la langue française vous avez vous aussi conservé une devise « je maintiendrai ». C'est ce que nous devons faire en toutes circonstances et surtout face aux épreuves.

Je voudrais vous remercier pour la solidarité que vous avez personnellement exprimée, de même que le Premier ministre Mark RUTTE après les attentats qui ont endeuillé la France en janvier en novembre de l'année dernière.

De la lutte contre Daech, les Pays-Bas ont pris leur part et sont aux côtés de la France et de la coalition internationale. Je veux ici exprimer ma gratitude à la suite de la décision prise par le gouvernement néerlandais d'étendre les frappes en Syrie. Ensemble, nous soutenons en ce moment même le fragile cessez-le-feu, la trêve, qui s'est instaurée en Syrie.

Nous soutenons aussi les discussions politiques qui doivent s'engager pour que s'amorce enfin une transition qui n'a que trop tardé. Pour y parvenir, nous devons travailler avec tous, avec tous les pays de la région et nous devons faire en sorte qu'ils contribuent chacun à leur place et de leur propre façon à la réussite de ce processus.

Au Mali, vous avez également pris vos responsabilités puisque plus de 500 soldats néerlandais sont engagés dans la force des Nations Unies. Vous avez décidé avec votre gouvernement de prolonger cette participation à cette mission, je vous en exprime ma gratitude.

Notre engagement se fait au nom du droit, par le droit et pour le droit. Le droit a son siège aux Pays-Bas. Votre pays accueille, en effet, la Cour internationale de Justice, la Cour pénale internationale et l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques. J'ai eu l'occasion, d'ailleurs, de visiter cette organisation alors même que nous menions le combat pour enlever les armes chimiques de Syrie après que le régime en ait fait l'usage que l'on sait. La Haye reste une lueur d'espoir pour toutes les victimes de génocide et aussi de crimes de guerre voire de crimes contre l'humanité.

Notre engagement commun est aussi européen et votre visite intervient au moment où les Pays-Bas président le Conseil de l'Union européenne. Face à la crise des réfugiés qui nous occupe à juste raison, Conseil après Conseil, nous devons répondre de manière responsable et solidaire.

La France et les Pays-Bas ont les mêmes principes : la libre circulation des personnes pour ce qui concerne l'espace Schengen et le droit d'asile pour accueillir celles et ceux qui fuient des régimes ou qui craignent pour leur vie. Nous avons aussi le devoir de protéger nos frontières extérieures et d'assurer la solidarité à l'égard des pays qui font face à des drames. C'est le cas de la Turquie, du Liban mais aussi de la Jordanie et je n'oublie pas la Grèce en ces circonstances.

Ces principes doivent aussi nous inspirer pour préparer l'avenir de la zone euro dont nous avons

Ces principes doivent aussi nous inspirer pour préparer l'avenir de la zone euro dont nous avons hérité à la suite du traité de Maastricht. Ce qui suppose de relancer nos investissements et de lutter plus que jamais contre le chômage des jeunes.

Majesté, la France et les Pays-Bas ont densifié ces dernières années leurs relations. J'en prends pour preuve la présence française aux Pays-Bas, 1500 entreprises qui emploient plus de 130 000 personnes et également la présence d'entreprises néerlandaises en France qui emploient plus de 100 000 personnes.

Nos coopérations industrielles ont été intensifiées au cours de l'année économique franco néerlandaise lancée au mois de juillet dernier. Je veux citer quelques exemples : AIR FRANCE-KLM, TRANSDEV et CONNEXION et dans le domaine agroalimentaire : DANONE est NUTRICIA et je pourrais multiplier les exemples.

Vous aurez l'occasion d'ailleurs de participer demain à la 3e édition du dialogue stratégique entre les deux organisations patronales françaises et néerlandaises et vous irez visiter l'un des incubateurs des start-up de Paris. Paris est la capitale des incubateurs de la nouvelle technologie, sans doute avec d'autres grandes villes des Pays-Bas, mais, nous pensons toujours être la capitale.

Ces temps forts consolideront nos partenariats dans ce domaine stratégique qu'est le numérique. Nous avons même un projet de Hub que le label French Tech entend relancer à Amsterdam.

La coopération entre la France et les Pays-Bas est aussi universitaire notamment dans les sciences de la vie, le développement durable, l'économie verte et plus de 2500 étudiants français sont inscrits dans les universités aux Pays-Bas et 1200 néerlandais étudient en France.

Nous souhaitons que cet engouement, tout relatif d'ailleurs, s'amplifie et que nous continuions à tisser des liens à l'image des 50 000 Français qui vivent aux Pays-Bas et des 40 000 Néerlandais qui ont choisi la France, rejoints chaque année par 5 millions de touristes.

L'année écoulée a été marquée par de grands événements pour nos deux pays. Sportif, avec la grande fête populaire que fut le départ du Tour de France à Utrecht, auquel vous avez personnellement assisté. Culturel aussi, et nous avons pu admirer aujourd'hui au Louvre l'unique paire de portraits en pied de REMBRANDT acquis par nos deux pays auprès d'Éric de ROTHSCHILD - que je veux remercier -. Ils sont aujourd'hui présentés au Louvre pour trois mois puis rejoindront le Rijksmuseum pour une restauration. C'était un écrin qui pouvait être le seul digne de les recevoir.

C'est vrai que c'était un moment émouvant de retrouver ce couple devant nous, je parle du couple des portraits. Imaginez s'ils avaient dû être séparés ? C'était un risque. Si les Pays-Bas avaient pris le mari et nous la femme. Nous avons justement fait le choix judicieux d'acheter ensemble ces deux œuvres qui n'en font qu'une et de pouvoir les présenter successivement dans nos musées. Voilà un bel exemple de ce que nous pouvons faire.

Les Pays-Bas ont toujours eu des valeurs à donner en exemple, et plus tôt que d'autres : la tolérance, je n'oublie pas que les Huguenots avaient trouvé refuge aux Pays-Bas et la liberté et l'ouverture et la culture. Au 17ème siècle, DESCARTES - puis beaucoup d'autres après lui - y avaient trouvé la paix de l'esprit. Ces valeurs nous rassemblent encore aujourd'hui et nous devons les défendre contre tous les fanatiques qui les combattent en recourant aux moyens les plus lâches, le terrorisme et contre ceux qui exploitent les peurs pour mieux exclure et écarter.

Nous devons continuer à porter l'espoir que représente l'idéal européen. Les Pays-Bas et la France sont deux nations qui ont fondé le marché commun puis l'Europe. Nous devons donner à la jeunesse des raisons de croire en son avenir. Voilà les valeurs que nous partageons et c'est au nom de ces valeurs que je suis heureux de pouvoir lever mon verre pour saluer l'amitié entre la France et les Pays-Bas.